AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

213C0663
FR0010208165-FS0277

12 juin 2013

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SAFT GROUPE S.A.

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 12 juin 2013, la société Governance for Owners LLP (26 Throgmorton Street, EC2N 2AN, Londres, Royaume-Uni), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 10 juin 2013, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société SAFT GROUPE S.A. et détenir, pour le compte desdits fonds, 1 231 835 actions SAFT GROUPE S.A. représentant autant de droits de vote, soit 4,89% du capital et des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions SAFT GROUPE S.A. sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 25 174 845 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.